

Orientations

Orientation 5.5 Pérenniser et poursuivre les actions et les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation

L'effort d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de tous les publics est à poursuivre et à démultiplier sur le territoire du parc national de Port-Cros et sur certains sites stratégiques. Ceci afin que chacun puisse comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable, conscient des richesses et des fragilités du territoire.

Les professionnels seront également davantage mobilisés, notamment ceux qui exercent au contact du milieu marin, pour la sensibilisation et la promotion de comportements écoresponsables et dans l'information des usagers.

7 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.</p> <p>La priorité est de renforcer le maillage d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants d'activités balnéaires et nautiques sur l'aire maritime adjacente (plaisance, pêche maritime de loisir, plongée, chasse sous-marine, etc).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un réseau • Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias • Inscription dans les programmes de communication engageantes sur l'Aire Maritime Adjacente • Adaptation du message au contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Relais d'information dans les lieux institutionnels de la commune • Poursuite de leur engagement ou inscription dans les campagnes d'information et de sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • OT, gestionnaires des sites (musées, sentiers, lieux d'accueil, sites du CELRL, etc.) • Associations et établissements accueillant du public • Gestionnaires de port, PTP • Compagnies maritimes • Intercommunalités (contrats de baie),

Orientations

			<p>animateurs / opérateurs</p> <p>Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Syndicats professionnels, <p>acteurs socioéconomiques,</p> <p>fédérations sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> • CG83 (ENS) <ul style="list-style-type: none"> • DDTM, DREAL, PREMAR
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.5.4 Démultiplier et diversifier l'information et la sensibilisation auprès du public en s'appuyant sur le réseau de partenaires et de professionnels, notamment par la mise en place d'un référentiel commun des bonnes pratiques avec une déclinaison par type d'activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche • Production des contenus adaptés aux différents supports, conception et mise à disposition • Accompagnement des initiatives locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des supports • Relais via les outils existants (lettres, web, affichage...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • Syndicats professionnels, acteurs socioéconomiques, fédérations sportives, CDOS, DDCS
<p>5.5.5 Nouer des partenariats engageant les distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins dans la promotion des pratiques écoresponsables dans le parc national de Port-Cros</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche • Formalisation des partenariats par des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication / Valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins • Fédérations sportives • CDOS, DDCS
<p>5.5.6 Mettre en place et animer un réseau des sentiers sous-marins aux thématiques et aux approches complémentaires sur l'aire maritime adjacente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche • Promotion • Appui pour la création de nouveaux sentiers sous-marins 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans la mise en place et dans la vie du réseau. • Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD, animateurs des sentiers • OT, ADT • Fédérations sportives

Orientations

- Animateurs/ opérateurs N2000
- Intercommunalités (contrats de baies)
- Éducation nationale, CG83, CR PACA
- DDTM, DRASSM

Orientations

[...]

[...]

[...]

[...]

Référence ID de l'article : #5341

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 09:17